

, le

Madame l'inspectrice, Monsieur l'inspecteur,
de l'éducation nationale
circonscription de

à

Madame, Monsieur,

Objet : demande d'autorisation d'absence

**Références : articles L131-1, L131-1-1, L131-2, L131-5, L131-8 du code de l'éducation
article 28 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant**

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé une autorisation d'absence du au
pour votre enfant , inscrit en classe de pour le motif
suivant :

Ce motif ne figure pas parmi ceux reconnus légitimes par l'article L.131-8 du code de l'éducation.

Je vous rappelle que « l'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de 16 ans. » (*article L131-1 du code de l'éducation*). Votre enfant étant inscrit dans un établissement scolaire, vous devez assurer son assiduité. C'est une obligation légale mais aussi un droit pour lui.

Votre enfant bénéficie des accompagnements suivants

afin de l'aider au mieux dans ses apprentissages. Son absence de l'école est d'autant plus pénalisante pour lui.

Je vous invite donc à modifier votre projet.

Si ce n'est pas votre choix, vous prenez vos responsabilités par rapport à la scolarité de votre enfant, notamment en termes de respect d'une obligation légale, de continuité de ses apprentissages et de sa perception de l'obligation scolaire pour la suite de sa scolarité.

Je vous rappelle également que l'enseignant n'est aucunement tenu de transmettre le travail effectué pendant l'absence de votre enfant, ni d'adapter sa progression à son retour.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur (trice)
de l'éducation nationale

Le directeur (trice)
Nom et adresse de l'école

